



# Identification des patients et des professionnels de santé

Sorbonne Université, Faculté de Santé

1.1 Identifier un usager ou un professionnel de santé

CC-BY-NC 4.0

02/04/2026

INS, RPPS, RPPS+, (ADELI) et ANNUAIRE SANTÉ  
CPS/eCPS, PRO SANTÉ CONNECT

# Identification des patients et des professionnels de santé

Pr Ferdinand DHOMBRES

Sorbonne Université, Faculté de Santé



# PLAN



## IDENTIFICATION DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

L'Identité Nationale de Santé (INS)



## IDENTIFICATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'annuaire de santé de l'ANS



## MÉTHODES D'AUTHENTIFICATION DES PERSONNES

Définitions, moyens d'authentification, CPS, eCPS, PSC

# Les enjeux de l'identification des usagers du système de santé

- Suivre l'utilisateur (le patient) tout au long de son parcours de soin,
  - Sans erreur sur la personne et sans générer de doublons ou collisions de données
- Consultation de médecine générale
  - Consultation de kinésithérapie
  - Consultation de spécialiste
  - Analyse de laboratoire
  - Hospitalisation
  - Suivi médico-social



# Les enjeux de l'identification des usagers du système de santé

- Suivre l'utilisateur (le patient) tout au long de son parcours de soin,
- Sans erreur sur la personne et sans générer de doublons ou collisions de données

## PARTAGE DE DONNEES

- Consultation de médecine générale
- Consultation de kinésithérapie
- Consultation de spécialiste
- Analyse de laboratoire
- Hospitalisation
- Suivi médico-social

**Grand nombre d'acteurs  
= risques**

d'erreurs d'identité,  
d'erreurs de saisie,  
de création de doublons

# Les enjeux de l'identification des usagers du système de santé

- Suivre l'utilisateur (le patient) tout au long de son parcours de soin,
- Sans erreur sur la personne et sans générer de doublons ou collisions de données

- LA SOLUTION :



**Bien identifié·e,  
bien soigné·e.**

- **Création de l'Identité Nationale de Santé (INS)**
  - Permet de garantir l'identité de l'utilisateur
  - Permet de limiter les risques d'erreurs
  - obligatoire depuis le 1er janvier 2021 pour référencer les données de santé

**L'INS permet de référencer les données de santé avec une identité unique, pérenne, partagée par l'ensemble des professionnels de santé**

*NB. les titulaires de l'AME (aide médicale d'état), les non-titulaires d'un régime de sécurité sociale, les touristes de passage et les étrangers n'ont pas d'INS.*

L'INS est composée de deux éléments :

- **Les 5 traits d'identité de l'utilisateur**
  - Nom de naissance
  - Liste des prénoms de naissance
  - Date de naissance
  - Sexe
  - Lieu de naissance (code INSEE commune)
- **Le matricule INS de l'utilisateur (NIR/NIA)**
  - Il s'agit du NIR (numéro d'inscription au répertoire national des personnes physiques)
  - En l'absence de NIR, pour les personnes en cours d'immatriculation, c'est le NIA (numéro identifiant attente)

# Composition de l'Identité Nationale de Santé



L'INS est composée de deux éléments :

- **Les 5 traits d'identité de l'utilisateur**
  - Nom de naissance
  - Liste des prénoms de naissance
  - Date de naissance
  - Sexe
  - Lieu de naissance (code INSEE commune)
- **Le matricule INS de l'utilisateur (NIR/NIA)**
  - Il s'agit du NIR (numéro d'inscription au répertoire national des personnes physiques)
  - En l'absence de NIR, pour les personnes en cours d'immatriculation, c'est le NIA (numéro identifiant attente)

**Si usager = assuré social**

Matricule INS

= Numéro de sécurité sociale  
(sur la carte vitale)

# Composition de l'Identité Nationale de Santé

L'INS est composée de deux éléments :

- **Les 5 traits d'identité de l'utilisateur**
  - Nom de naissance
  - Liste des prénoms de naissance
  - Date de naissance
  - Sexe
  - Lieu de naissance (code INSEE commune)
- **Le matricule INS de l'utilisateur (NIR/NIA)**
  - Il s'agit du NIR (numéro d'inscription au répertoire national des personnes physiques)
  - En l'absence de NIR, pour les personnes en cours d'immatriculation, c'est le NIA (numéro identifiant attente)



**Si usager = assuré social**

Matricule INS  
= Numéro de sécurité sociale  
(sur la carte vitale)

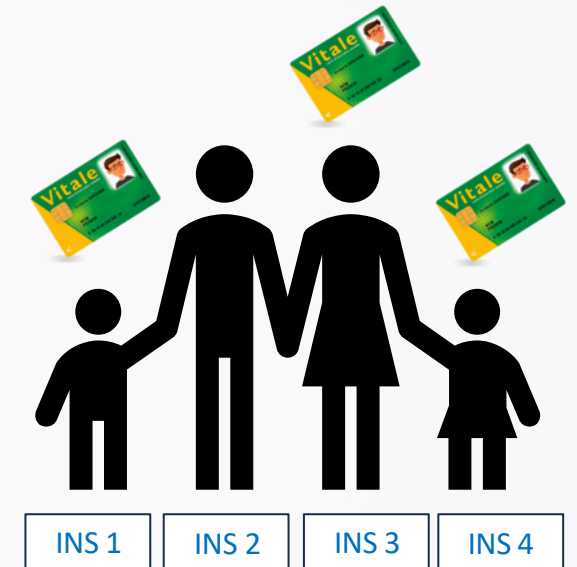


**Si usager ≠ assuré social**

Matricule INS  
≠ Numéro de sécurité sociale  
(sur la carte vitale du responsable légal)

# INS : une garantie de l'unicité de l'utilisateur du système de santé

- **INS = 5 traits d'identité + matricule INS = un usager UNIQUE**
- Numéro de sécurité sociale = peut être partagé par différents usages (plusieurs membres d'une même famille par exemple)
- **L'INS provient des bases nationales de référence**



# Points importants

- Seuls les professionnels de santé et du médico-social en charge de l'utilisateur sont habilités à utiliser l'INS
- Pour pouvoir être utilisée pour référencer les données de santé, **l'INS doit être qualifiée**. Pour ce faire, deux conditions doivent être respectées :
  - l'identité de la personne doit avoir été validée conformément aux exigences prévues dans le référentiel national d'identitovigilance (RNIV)
  - l'INS doit avoir été récupérée, ou vérifiée, par appel au téléservice INSi



Vidéo : Comprendre  
l'INS en 3 minutes

# Téléservice INSi de l'Assurance Maladie

- PS : connexion au téléservice INSi de l'Assurance Maladie avec la carte Vitale du patient et sa carte de professionnel de santé (CPS)



## Procédure classique de qualification de l'INS

### 1 Récupérer l'INS

- J'appelle le téléservice INSi avec la carte vitale ou par traits d'identité
- En règle générale, le téléservice renvoie 1 identité unique

### 2 Qualifier l'INS

- Je (ou mon secrétariat médical) **demande à mon patient une pièce d'identité** afin de valider les 5 traits d'identité (nom de naissance, prénoms, sexe, date et lieu de naissance) renvoyés par le téléservice INSi.
- J'indique le **justificatif** qui m'a été présenté par le patient dans mon logiciel



## POUR APPROFONDIR

Durée estimée : 30 min



## Tester vos connaissances sur l'INS et l'identitovigilance en santé

- Se connecter au jeu sérieux :

[https://formation.sesan.fr/jeu-ins/?pk\\_campaign=site\\_segur\\_pagesINS&pk\\_cid=SGins2022-11K](https://formation.sesan.fr/jeu-ins/?pk_campaign=site_segur_pagesINS&pk_cid=SGins2022-11K)



# TAKE HOME MESSAGES

**Pas de doute possible.**

Votre Identité Nationale de Santé (INS) est unique. Elle est composée de cinq traits d'identité et d'un matricule. Elle permet de faciliter le partage de vos données de santé en toute sécurité entre les professionnels qui participent à votre prise en charge. Afin de valider cette identité, ces derniers vous demanderont votre pièce d'identité, au moins une fois.

**Trait d'identité INS N°1**

**Trait d'identité INS N°2**

**Trait d'identité INS N°3**

**N° matricule INS**

**Trait d'identité INS N°4**

**Trait d'identité INS N°5**

COMpte RendU d'HOSPITALISATION  
LE 12/02/2021

IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS) :

Nom de naissance : **GARCIA-HAMMADI**

Prénom(s) de naissance : **Sarah-Lou Anna**

Né(e) le : **21/01/1977** Sexe : **F**

Lieu de naissance (code INSEE) : **01154**

N° matricule INS : **2 77 01 01 154 003 29**

Identité qualifiée

MOTIF D'HOSPITALISATION :  
Fracture



# PLAN



## IDENTIFICATION DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

L'Identité Nationale de Santé (INS)



## IDENTIFICATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'annuaire de santé de l'ANS



## MÉTHODES D'AUTHENTIFICATION DES PERSONNES

Définitions, moyens d'authentification, CPS, eCPS, PSC

# Les enjeux de l'identification des professionnels de santé

- **L'identification "officielle" du professionnel permet la confiance**
  - des patients vis-à-vis du professionnel de santé
  - des professionnels de santé entre eux
- **Essentiel au déploiement des outils numériques en santé**
  - Permet sécurisation de l'accès des données de santé
- **Solution = l'annuaire national des professionnels de santé**
  - référentiel unique des identifiants numériques de santé pour les acteurs de santé

# Les enjeux de l'identification des professionnels de santé

- **L'identification "officielle" du professionnel permet la confiance**
  - des patients vis-à-vis du professionnel de santé
  - des professionnels de santé entre eux
- **Essentiel au déploiement des outils numériques en santé**
  - Permet sécurisation de l'accès des données de santé
- **Solution = l'annuaire national des professionnels de santé**
  - référentiel unique des identifiants numériques de santé pour les acteurs de santé

- **Missionnée par le ministère des solidarités et de la santé**
- **Met à disposition l'annuaire santé et s'assure de son contenu**
  - recense tous les professionnels intervenant dans le système de santé
  - informations de cet annuaire sont validées par des **autorités d'enregistrement**
    - ordre professionnel, ARS, service de santé des armées (SSA)
- **Cet annuaire santé est un référentiel opposable**
  - Applications dans tout système d'information de santé : clé d'entrée
    - MSSanté (messagerie sécurisée de santé)
    - DMP (dossier médical partagé) ...

- **Informations d'identification d'un professionnel de santé présentes dans l'annuaire :**

- Nom, Prénom,
- profession du professionnel de santé, identifiant,
- coordonnées professionnelles (adresse MSS).

- **Les sources qui alimentent l'annuaire :**

- les identifiants des professionnels du répertoire ..... **RPPS**
- les identifiants des professionnels du répertoire ..... **ADELI**
- les identifiants des établissements de santé du répertoire ..... **FINESS**

1. Le professionnel de santé s'enregistre auprès d'une autorité d'enregistrement (ordre professionnel, ARS, SSA)
2. Entretien face-à-face et certification des données par l'autorité d'enregistrement
3. Certification de l'état civil par l'INSEE
4. Historisation et archivage (pour une durée de 30 ans après la fin d'exercice du professionnel de santé)

Les mises à jours  
des données ne  
peuvent être  
réalisées que par  
les autorités  
d'enregistrement

# Les étapes du contrôle qualité du contenu de l'annuaire santé



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

Professionnels & établissements de santé	Autorité d'enregistrement	Référentiel INS
médecin, pharmacien chirurgien dentiste sage-femme masseur kiné pédicure-podologue infirmier	<b>Ordres, SSA</b>	RPPS
psychologue assistant social ostéopathe diététicien...	<b>ARS</b>	ADELI
établissement sanitaire, médico-social, social	<b>ARS</b>	FINESS



**ANNUAIRE  
SANTÉ**

# Les autorités d'enregistrement



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ



1. Le professionnel de santé s'enregistre auprès d'une **autorité d'enregistrement** (ordre professionnel, ARS, SSA)
2. **Entretien face-à-face et certification** des données par l'autorité d'enregistrement
3. Certification de l'**état civil par l'INSEE**
4. **Historisation et archivage** (pour une durée de 30 ans après la fin d'exercice du professionnel de santé)

Ces étapes garantissent la **qualité des données** de l'annuaire et son **opposabilité**

# Exemple d'accès au contenu PUBLIC de l'annuaire santé



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

## Bienvenue sur l'Annuaire Santé

**Bienvenue sur le nouvel Annuaire Santé !** ×

Une interface ergonomique, visuelle et rapide ! Vous y trouverez les fonctionnalités revues de l'ancienne interface. L'accès aux extractions des données publiques évolue aussi en passant par [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr).

 **Rechercher un professionnel**

 **Rechercher une structure**



### Rechercher un professionnel

Nom d'exercice ⓘ

Prénom d'exercice

Localisation géographique ⓘ

Code postal

Recherche par nom

Rechercher une région, etc...

Identifiant du Professionnel ⓘ


Catégorie professionnelle

Profession

Recherche par identifiant

<https://annuaire.esante.gouv.fr/>

# Fiche de un professionnel de santé sur l'annuaire

 **FERDINAND DHOMBRES**

Identifiant RPPS : 10100266963  
Source : RPPS

[Attestation](#)

[Civil - Médecin](#)

[En Activité](#)

## 4 SECTIONS DE LA FICHE

- SITUATION D'EXERCICE
- DOSSIER PROFESIONNEL
- MS SANTÉ
- DIPLOMES ET TITRES

**À EXPLORER !**

Situation d'exercice

Dossier du professionnel

Messageries Sécurisées de Santé

Diplômes et titres

## Liste des activités

Numéro Activité	Fonction	Mode d'exercice	Structure	Com
1011487921	Salarié en poste fixe	Salarié	<a href="#">GHU APHP SUN SITE TROUSSEAU</a>	Paris 1

## Détail de l'activité



**Numéro Activité**  
1011487921

**Mode d'exercice**  
Salarié

**Section Pharmacien**  
-

### Activité

**Genre d'activité**  
Activité standard de soin ou de pharmacien

**Fonction**  
Salarié en poste fixe



### Structure d'exercice

**Raison sociale**  
[GHU APHP SUN SITE TROUSSEAU](#)

**SIRET**  
26750045200243

**Numéro FINESS EG**  
750100109

**RPPS RANG**  
-

**Adeli Rang**  
-

**Code NAF**  
86.10Z

**Secteur d'activité**  
Etablissement Public de santé - SA01

**Enseigne commerciale**  
-

**SIREN**  
267500452

**Numéro FINESS EJ**  
750712184

**Numéro licence officine**  
-

**Acronyme**  
-

**Catégorie juridique**  
-



### Coordonnées de la structure

**Adresse de la structure**  
26 Avenue DU DR ARNOLD NETTER, 75571 PARIS CEDEX 12

**Commune de la structure**  
Paris 12e Arrondissement (75112)


**Téléphone (principal)**  
» [0144737475](#)

**Téléphone (secondaire)**  
-


**Téléphone (autre)**  
» [0144736238](#)


**Courriel**  
-


# Exemple de fiche de professionnel de santé sur l'annuaire

 **FERDINAND DHOMBRES**

Identifiant RPPS : 10100266963  
Source : RPPS

 Attestation

 Civil - Médecin

 En Activité

## 4 SECTIONS DE LA FICHE

- SITUATION D'EXERCICE
- DOSSIER PROFESIONNEL
- MS SANTÉ
- DIPLOMES ET TITRES

**À EXPLORER !**

Situation d'exercice

Dossier du professionnel

Messageries Sécurisées de Santé

Diplômes et titres

## Savoir-faire

**Savoir-faire**

**Type de savoir-faire**

Gynécologie-obstétrique

Spécialité ordinale

## Carte des professionnels

**Numéro carte**

**Type de carte**

**Date début validité**

3200275702

Carte de Professionnel de Santé (CPS)

09/02/2025



## Exercice Professionnel

**Identifiant du Professionnel**

10100266963

**Civilité d'exercice**

Docteur

**Nom d'exercice**

DHOMBRES

**Prénom d'exercice**

FERDINAND


**Profession**

Médecin




**Catégorie professionnel**

Civil

# Exemple de fiche de professionnel de santé sur l'annuaire

 **FERDINAND DHOMBRES**

Identifiant RPPS : 10100266963  
Source : RPPS

## 4 SECTIONS DE LA FICHE

- SITUATION D'EXERCICE
- DOSSIER PROFESIONNEL
- **MS SANTÉ**
- DIPLOMES ET TITRES

**À EXPLORER !**

Situation d'exercice

Dossier du professionnel

Messageries Sécurisées de Santé

Diplômes et titres

## Messageries Sécurisées de Santé (MSS)

**Type de messagerie**

**Structure d'exercice**


**Adresse mail MSS**

Personnel

[GHU APHP SUN SITE TROUSSEAU](#)

ferdinand.dhombres@aphp.mssante.fr

# Exemple de fiche de professionnel de santé sur l'annuaire

 **FERDINAND DHOMBRES**

Identifiant RPPS : 10100266963  
Source : RPPS

[↓ Attestation](#)

[🔍 Civil - Médecin](#)

[✓ En Activité](#)

## 4 SECTIONS DE LA FICHE

- SITUATION D'EXERCICE
- DOSSIER PROFESIONNEL
- MS SANTÉ
- **DIPLOMES ET TITRES**

**À EXPLORER !**

Situation d'exercice

Dossier du professionnel

Messageries Sécurisées de Santé

Diplômes et titres

## Diplômes (et autre diplômes)

Code	Type	Libellé
DSM19	Diplôme d'Etudes Spécialisées	DES Gynécologie-obstétrique
DE05	Diplôme d'Etat français	Diplôme d'État français de docteur en médecine
DIP58	Diplôme d'Université ou diplôme inter universit.	D.I.U.d'Echographie Gynécologique et Obstétricale
DIP72	Diplôme d'Université ou diplôme inter universit.	D.U ou D.I.U Médecine foetale

# Évolutions de l'annuaire santé



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

Professionnels & établissements de santé	Autorité d'enregistrement	Référentiel
médecin, pharmacien chirurgien dentiste sage-femme masseur kiné pédicure-podologue infirmier	<b>Ordres, SSA</b>	RPPS
psychologue assistant social ostéopathe diététicien...	<b>ARS</b>	ADELI
Autres acteurs du medico-social	-	-
établissement sanitaire, médico-social, social	<b>ARS</b>	FINESS



Les référentiels ADELI et RPPS ont convergé en 2024

# Évolutions de l'annuaire santé



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

Professionnels & établissements de santé	Autorité d'enregistrement	Référentiel
médecin, pharmacien chirurgien dentiste sage-femme masseur kiné pédicure-podologue infirmier	<b>Ordres, SSA</b>	<b>RPPS</b>
psychologue assistant social ostéopathe diététicien...	<b>ARS</b>	
Autres acteurs du medico-social	-	-
établissement sanitaire, médico-social, social	<b>ARS</b>	<b>FINESS</b>



Les référentiels ADELI et RPPS ont maintenant convergé

“ tout RPPS “

# Évolutions de l'annuaire santé



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

Professionnels & établissements de santé	Autorité d'enregistrement	Référentiel
médecin, pharmacien chirurgien dentiste sage-femme masseur kiné pédicure-podologue infirmier	<b>Ordres, SSA</b>	<b>RPPS</b>
psychologue assistant social ostéopathe diététicien...	<b>ARS</b>	
Autres acteurs du medico-social	-	-
établissement sanitaire, médico-social, social	<b>ARS</b>	<b>FINESS</b>

Il existe aujourd'hui des professions non représentées dans l'annuaire

# Évolutions de l'annuaire santé



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

Professionnels & établissements de santé	Autorité d'enregistrement	Référentiel
médecin, pharmacien chirurgien dentiste sage-femme masseur kiné pédicure-podologue infirmier	<b>Ordres, SSA</b>	<b>RPPS+</b>
psychologue assistant social ostéopathe diététicien...	<b>ARS</b>	
Autres acteurs du medico-social	<b>AE locales</b>	
établissement sanitaire, médico-social, social	<b>ARS</b>	<b>FINESS</b>

Couverture plus large de tous les professionnels par le RPPS+

*Évolutions prévues dans l'action 4 de la doctrine du numérique en santé*

*De même le référentiel FINESS sera élargi et deviendra le FINESS+*

# Évolutions de l'annuaire santé

- **Accès simplifiés et sécurisés pour tous les acteurs du médico-social** à des bouquets de services numériques en santé
- **Identités uniques** pour tout le monde !
- Identifiant unique = support pour les échanges entre les systèmes (**interopérabilité**)



# PLAN



## IDENTIFICATION DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

L'Identité Nationale de Santé (INS)



## IDENTIFICATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'annuaire de santé de l'ANS



## MÉTHODES D'AUTHENTIFICATION DES PERSONNES

Définitions, moyens d'authentification, CPS, eCPS, PSC

# Notions importantes

2 processus différents

*identification*

= permet de **connaître** l'identité

*authentification*

= permet de **vérifier** l'identité

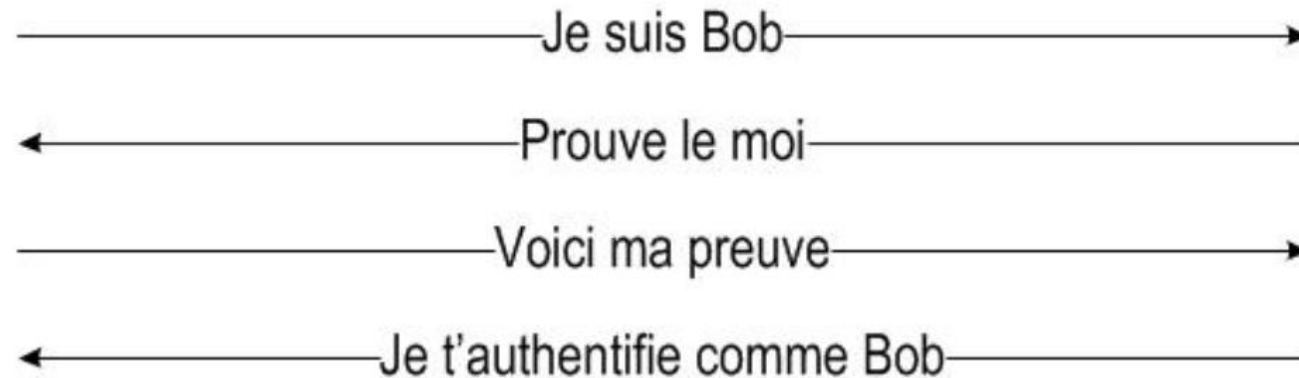
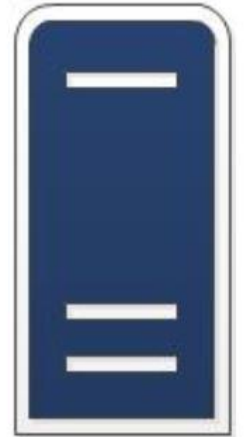


L'authentification est un mécanisme faisant intervenir deux entités distinctes : un prouveur et un vérifieur

- **Le prouveur** cherche à prouver son identité au vérifieur.
- **Le vérifieur** doit être capable de s'assurer de la validité de l'identité du prouveur.

**PROUVEUR**

**VÉRIFIEUR**



*Un prouveur est un utilisateur du système d'information cherchant à s'authentifier. Le vérifieur est quant à lui classiquement un serveur du système d'information qui a la charge de vérifier l'identité d'un utilisateur.*

- **Une étape préalable à l'authentification est l'étape de l'enregistrement.** Cette étape consiste à enregistrer un prouveur (son identité, son moyen d'authentification, etc.) auprès d'un vérifieur. Cela correspond par exemple à la création d'un compte sur un site Web.
- **L'authentification est précédée par une phase d'identification** (parfois implicite) qui consiste, pour le prouveur, à annoncer son identité sans prouver cette dernière. Par exemple, il peut s'agir d'un nom d'utilisateur à renseigner.

*La fonction d'authentification en tant que telle a pour objectif de permettre au prouveur de démontrer son identité (souvent annoncée lors de la phase d'identification).*

- Le prouveur va ainsi prouver son identité au vérifieur grâce à un **moyen d'authentification**, élément qui est généralement connu ou possédé uniquement par le prouveur et qui permet de l'authentifier de manière unique.
- Un moyen ou facteur d'authentification est donc un facteur lié à une personne, relevant de diverses catégories.

# Catégories de facteurs d'authentification



- **facteur de connaissance** : « ce que je sais »
  - il s'agit d'une connaissance devant être mémorisée telle qu'une phrase de passe, un mot de passe, un code, etc
- **facteur de possession** : « ce que je possède »
  - il s'agit d'un élément secret non mémorisable contenu dans un objet physique qui idéalement protège cet élément de toute extraction, tel qu'une carte à puce, un token, un téléphone, etc
- **facteur inhérent** : « ce que je suis »
  - il s'agit d'une caractéristique physique intrinsèquement liée à une personne et indissociable de la personne elle-même, telle qu'une caractéristique biologique (ADN), morphologique (empreinte digitale, empreinte rétinienne) ou comportementale 4 (voix, frappe au clavier).

# Types d'authentification, définitions



- **authentification multifacteur** : Une authentification multifacteur permet de prouver l'identité d'un utilisateur par la vérification de plusieurs éléments, appelés facteurs d'authentification. Chacun des facteurs d'authentification mis en œuvre doit appartenir à une catégorie de facteur différente.
- **authentification forte** : Une authentification forte (qui repose généralement sur un facteur unique) est une authentification reposant sur un **mécanisme cryptographique** dont les paramètres et la sécurité sont jugés robustes (l'élément secret est alors généralement une clé cryptographique).

# Catégories de facteurs d'authentification



- **facteur de connaissance** : « ce que je sais »
  - il s'agit d'une connaissance devant être mémorisée telle qu'une phrase de passe, un mot de passe, un code, etc
- **facteur de possession** : « ce que je possède »
  - il s'agit d'un élément secret non mémorisable contenu dans un objet physique qui idéalement protège cet élément de toute extraction, tel qu'une **carte à puce**, un token, un téléphone, etc
- **facteur inhérent** : « ce que je suis »
  - il s'agit d'une caractéristique physique intrinsèque et indissociable de la personne elle-même, telle biologique (ADN), morphologique (empreinte digitale) ou comportementale (voix, frappe au clavier).



# LES cartes de Professionnels de Santé

“CPS”



## Carte d'identité professionnelle électronique dédiée aux secteurs de la santé et du médico-social



- délivrées à toute personne exerçant dans un établissement de soins ou du domaine de la santé, en cabinet libéral, en laboratoire ou en officine.
- permettent à son titulaire d'attester de son identité et de ses qualifications professionnelles.
- contiennent les données d'identification de son porteur :
  - Identité (numéro d'identification, nom d'exercice, ...)
  - Profession
  - Spécialité
  - Identification du mode d'exercice
  - Identification du lieu d'exercice

# CPS ...et autres CPx

- La Carte de Professionnel de Santé (CPS) : les PS réglementés
  - médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, sage-femme, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, opticien-lunetier, oculariste, audioprothésiste, ergothérapeute, psychomotricien, manipulateur d'électro radiologie, orthoprothésiste, podo-orthésiste, épithésiste, orthopédiste-orthésiste, technicien de laboratoire, diététicien.
- La Carte de Personnel d'Établissement (CPE)
  - Les PS non réglementés : aide-soignant, auxiliaire de puériculture
  - Personnels d'établissement (secrétaire médicale, personnel administratif, assistante sociale, externe)
- Carte de Personnel en Formation (CPF)
  - internes (médecine, pharmacie, odontologie)
- La Carte de Personnel Autorisé (CPA) ...



Vidéo  
présentation  
eCPS de l'ANS

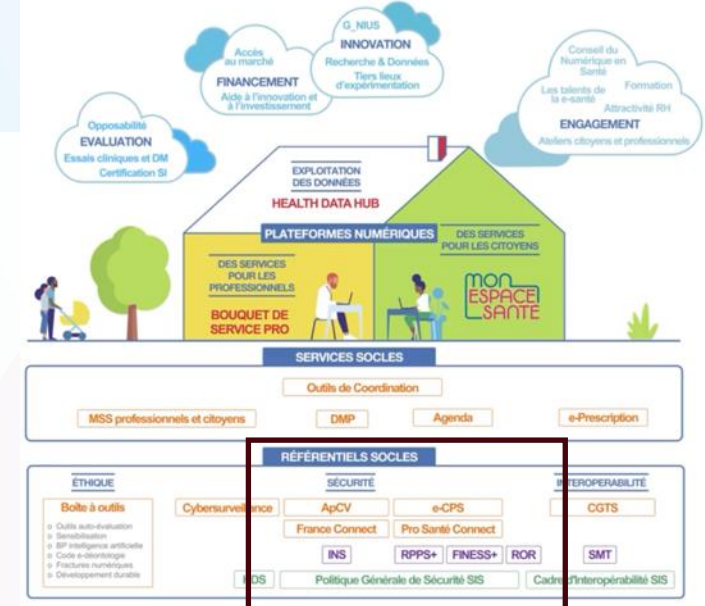
**application mobile** permettant d'accéder aux services numériques de santé en mobilité

- avantages liés au format numérique
- niveau de sécurité élevé (**authentification forte, comme la CPS**)
- pratique et rapide
  - permet d'accéder via un téléphone mobile ou une tablette électronique aux services numériques de santé raccordés, sans passer par un lecteur de carte à puce
- fonctionne sur Android et iOS, disponible sur les stores officiels
- moyen d'authentification accepté par Pro Santé Connect pour se connecter aux services numériques du domaine de la santé raccordés.

# ProSanté Connect (PSC)

- Fédérateur de fournisseurs d'identité au standard OpenID
- Permet aux PS d'accéder aux services de e-santé avec une **authentification forte**
- Référentiel socle de la feuille de route du numérique en santé

Depuis 1er janvier 2023, **obligatoire** pour les services numériques en santé nationaux, territoriaux, ainsi que pour les services locaux qui y sont fortement intégrés



**PRO SANTÉ CONNECT**

Un service du ministère chargé de la Santé



- Méthode simple, sécurisée et unifiée de connexion pour les PS
- Adaptée à la mobilité (plusieurs sites)

**Annuaire  
de santé**

**Identité régalienne** (traits d'état civil : nom, prénom, sexe et DDN et lieu de naissance)  
**Identité sectorielle** (profession et activité)

*PSC vérifie l'identité du PS dans l'annuaire santé  
Gère l'authentification des utilisateur en renvoyant au service connecté un "jeton d'authentification"*

**ACCÈS SÉCURISÉ  
AU SERVICE**

- En pratique :

## Etape 1 : L'utilisateur choisit son mode d'identification

- e-CPS
- Carte CPS

## Etape 2 : Pro Santé Connect vérifie l'identité du professionnel

- le professionnel s'authentifie avec son code confidentiel sur son mobile ou son lecteur

## Etape 3 : l'utilisateur accède au service souhaité

- Pro Santé connecte authentifie d'utilisateur et lui ouvre l'accès au service

<https://esante.gouv.fr/produits-services/pro-sante-connect>

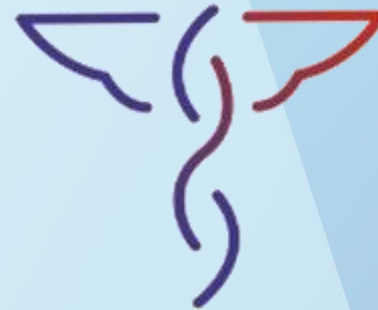
## POUR APPROFONDIR

Découvrir et utiliser Pro Santé Connect (webinaire ANS) – 27min

<https://esante.gouv.fr/produits-services/pro-sante-connect>

Documentation de PSC sur le site de l'ANS

<https://esante.gouv.fr/produits-services/pro-sante-connect>



**SN@SU**  
Santé Numérique  
Sorbonne Université

*Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-CMAS-0001*

